



## Réclamation factures antérieures

-----  
Par Merry77

Bonjour

Nous avons été locataires pendant 5 ans et avons quitté cette maison fin juin 2016.

Pendant ces années nous pensions que l'eau était comprise dans nos charges locatives. Or il s'avère que non. CYO / Veolia Eau nous réclame le règlement depuis oct 2012 jusqu'à fin juin 2016. Soit 1700?.

Ce que nous comprenons pas est que pendant toutes ces années personne n'est venu relevé le compteur et aucune facture n'a été émise.

Sont-ils dans leur droit de nous réclamer cette somme ?

J'ai cru comprendre qu'il y avait prescription pour des factures au delà de deux ans ? Est ce le cas ?

Merci pour votre réponse

Cordialement

-----  
Par Merry77

Aucunes réponses :(

Je pensais avoir une aide...